



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE DROIT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(D. SULTZ.)



Abonnement : Un an [Canada]..... \$1.00
[Etats Unis]... 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE.)

Annonces : 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

SOMMAIRE

A la Chambre de Québec : Cyrano.
Le Canada administré avec sagesse :
Pierre Leroy-Beaulieu.
Méli-Mélo.
Poésie, "La voie sacrée" : Jean Aicard.
Lettre d'un parisien : A-Léo Leymarie.
Une conférence de l'explorateur Sven Hedin : Lily Butler
L'immigration (suite) : J.-A.-C. Ehier
Tribune libre
Saint-Jérôme autrefois.
Nouvelles.

A LA CHAMBRE DE QUEBEC

Québec, 26 mai 1909

Mon cher directeur,

"E finita la comedia".

Le débat sur l'affaire de l'Abitibi est terminé. Et après une semaine de discours d'une longueur démesurée, il ne s'est trouvé que huit députés pour censurer le gouvernement sur cette affaire. Voilà la triste fin de ce fameux scandale échafaudé à si grands frais par les nationalistes et les conservateurs avec le concours de ce baron belge que tous s'accordent aujourd'hui à reconnaître comme un sinistre farceur.

L'étrange discours de M. Bourassa avait causé une impression toute autre que celle à laquelle on s'attendait. Après avoir argumenté durant plusieurs heures pour prouver que l'hon. M. Turgeon s'était juré dans le procès Asselin comme devant la commission royale, le chef nationaliste avait terminé par une espèce d'éloge de l'ancien ministre des terres, élogé dont s'étonnaient ses alliés conservateurs et même ses fidèles nationalistes.

Surtout, il est une chose que les admirateurs passionnés du grand orateur ne lui pardonnaient pas : M. Bourassa n'avait pas été éloquent à leur goût. Son grand discours sur l'Abitibi était annoncé depuis plusieurs jours à son de trompe par ses amis, qui répétaient partout qu'il ferait là le discours de sa vie. Et le grand orateur avait trompé les espérances de ses plus aveugles admirateurs : son éloquence n'avait pas été à la hauteur de sa renommée. Loin de là, il avait été pitoyable.

Aussi, le premier ministre paraissait-il fort à l'aise quand il se leva, mercredi dernier, pour dire au député de Saint-Hyacinthe les choses qu'il se promettait depuis longtemps de lui dire.

Sortant de sa réserve habituelle, sir Lomer Gouin a parlé à ses adversaires sur le ton favori de ces derniers. C'est dire qu'il a été extraordinairement violent. Il a adressé à M. Bourassa des qualificatifs qui, pour être un peu moins que parlementaires, ne manquent certes pas de vérité. M. Bourassa ne s'attendait évidemment pas à une parole sortie, et si sa "figure de Méphisto" a continué à séparer en un "sourire sardonique", ce sourire ne ressemblait certes pas à son sourire habituel. On peut dire qu'il riait jaune.

On a reproché à Sir Lomer Gouin d'avoir été aussi violent. De tels reproches, venant de ceux-là même qui ont dépassé les extrêmes limites de la violence de langage à la Chambre, ne méritent pas d'être pris au sérieux.

Ce débat s'est terminé par un combat singulier entre le premier ministre et le député de Terrebonne.

Je disais, l'autre jour, que M. Prévost avait une excellente occasion de replumer son panache en prenant la défense de M. Turgeon dans cette affaire de l'Abitibi. M. Prévost l'a fait, mais d'étrange façon.

Assimilant son cas à celui de M. Turgeon, il a accusé le premier ministre de les avoir sacrifiés tous deux, M. Turgeon et lui, à son autocratie. Dans des termes d'une violence inouïe, il a reproché amèrement au premier ministre de les avoir lâchement abandonnés tous deux à la haine de leurs adversaires, d'avoir fait le vide autour d'eux dans le ministère, de leur avoir rendu la position insoutenable, de les avoir trahis, enfin.

M. Turgo, on lui-même s'est chargé de rétablir la vérité. Dans une interview qu'il a accordée aux journaux, l'ancien ministre des terres, tout en remerciant M. Prévost d'avoir pris sa défense et vengé son honneur, a nié absolument avoir jamais eu à se plaindre des procédés du premier ministre à son égard. Bien au contraire, c'est en dépit des efforts de Sir Lomer Gouin que M. Turgeon a quitté le cabinet.

Sir Lomer Gouin a fait au député de Terrebonne une réponse très modérée et très digne, qui a causé une impression très profonde. Il a surpris ses amis qui présumaient avec quelque raison qu'il se livrerait à des représailles terribles. Il n'en a rien été.

Le premier ministre n'a pas rendu les coups de la façon que l'on croyait. Il s'est contenté de dévoiler une affaire qui a causé un émoi facile à concevoir et qui enlève à M. Prévost un peu de force à son hostilité. Il s'agit d'une lettre écrite par M. Prévost, qui s'engageait à ne pas attaquer le premier ministre, ni personnellement ni poli-

tiqument, si M. X... était nommé conseiller législatif. Entre nous, il ne fait aucun doute que ce M. X... n'est autre que le Dr Desjardins, ancien député de Terrebonne au parlement fédéral, qui faisait contre M. Rinfret, aux dernières élections générales, une lutte que M. Prévost désirait voir cesser.

M. Prévost doit soulever de nouveau cette question à la Chambre. Il soutiendra qu'il n'a voulu en cela que faire le sacrifice de ses rancunes personnelles pour assurer l'unité des libéraux de Terrebonne et la victoire du candidat libéral.

o o o

Ce débat sur l'Abitibi a occupé presque tout le temps des séances jusqu'à samedi soir, et l'on n'a pas fait beaucoup de besogne depuis ce temps.

On a terminé l'étude du bill créant la commission des services d'utilité publique, mesure qui a provoqué une vigoureuse opposition, et l'on a adopté unanimement le rétablissement du fonds de pension des employés civils.

La discussion de cette dernière loi a donné lieu à un incident qui vaut d'être noté.

M. Bourassa parlait depuis une demi-heure sur cette question. Tout naturellement, il trouvait rétrograde le système proposé. Soudain, il demande au gouvernement s'il n'était pas bon de faire contribuer les employés civils au fonds de pension ? Le député de Saint-Hyacinthe ignorait que les employés civils versent à ce fonds une contribution égale à cinq pour cent de leur salaire, durant les trois premières années de service, et à trois pour cent durant les années subséquentes ! Comme il lui arrive trop souvent, M. Bourassa parlait depuis une demi-heure sur une question qu'il ne connaissait pas.

Autre incident qui donnera une idée de la façon dont M. Bourassa comprend son rôle de législateur. On discutait depuis assez longtemps un certain projet de loi. M. Bourassa n'y trouvait rien de bon. Impatient, un ministre lui demande d'essayer de résoudre le problème en proposant un amendement.

— Jamais de la vie ! s'écrie le député de Saint-Hyacinthe. Ah ! si le gouvernement croit que je m'en vais travailler pour lui, il peut se tromper ! Mon devoir n'est pas de faire ses lois !

Cette réponse abraacadabrante peint bien l'homme. Je suis sûr que ce n'est pas ainsi que le député de Joliette comprend son rôle de législateur.

o o o

Le gouvernement a enfin pris la lourde responsabilité d'augmenter l'indemnité parlementaire de \$800 à \$1500. Il augmente aussi les salaires des ministres et des présidents des deux Chambres.

Tout le monde savait, que cette mesure serait présentée durant la présente session. Les conservateurs y avaient donné leur assentiment tacite. Mais voici qu'aussitôt cette mesure présentée, l'organe des conservateurs de Québec, qui n'a pas soufflé mot là-dessus depuis longtemps, se met à faire du tapage. Cette tactique canaille ne sera pas prise au sérieux. L'augmentation de l'indemnité parlementaire est une mesure qui s'impose, et le gouvernement doit être félicité de la cranerie dont il fait preuve en cette circonstance.

Je demandais aujourd'hui à un député conservateur, mais excellent garçon :

— Êtes-vous en faveur de l'augmentation de l'indemnité parlementaire ?

— En principe, dit-il, j'y suis opposé. Mais en pratique, je suis pour ça !

Un autre député conservateur me disait récemment :

— Si l'on propose de ne porter notre indemnité qu'à \$1,200, je voterai contre cette mesure. Mais si l'on se rend jusqu'à \$1,500 je voterai pour !

o o o

On épêche le budget depuis deux jours. C'est bien ennuyeux. Il reste encore plusieurs débats importants à terminer. La session finira-t-elle cette semaine ?

On a passé trois heures sur un item de \$6,000 du budget. Si cela continue de ce train, il n'y a pas de raison pour que la session finisse.

CYRANO.

Le Canada est administré avec sagesse

M. Pierre Leroy-Beaulieu, l'un des économistes français les plus avisés de l'époque actuelle, écrit dans l'*Economiste Français* un article intitulé : "La crise américaine et le développement de l'ouest canadien."

Nous citons avec satisfaction les premières lignes de cet article où nous trouvons un éloge précieux de nos gouvernants.

L'opinion de M. Leroy-Beaulieu est pour nous l'équivalent d'un brevet d'habileté et de sages administrateurs décerné aux membres du cabinet Laurier.

Il est inutile de faire remarquer que M.

Leroy-Beaulieu juge ici les faits de haut et en économiste impartial nullement embarrassé par d'étroites considérations de partis.

C C

LA CRISE AMÉRICAINE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST CANADIEN

Le Canada a subi l'année dernière le contre-coup de la crise américaine, quoiqu'il ait été moins atteint que les Etats-Unis. Pays plus neuf, et cependant plus calme, beaucoup moins industriel surtout, il ne s'était pas livré aux exagérations où l'esprit spéculatif avait entraîné ses voisins du Midi. Les emprunts et les immobilisations de capitaux y avaient été moins excessifs ; aussi la secousse fut-elle moins rude. Elle se fit pourtant sentir et l'on en trouve la trace très marquée, non seulement dans les statistiques du commerce extérieur, où les importations ont baissé dans la même mesure qu'aux Etats-Unis et où les exportations elles-mêmes, ont été légèrement atteintes, mais encore et surtout dans les recettes du Trésor. En déposant son budget, pour l'exercice 1909-1910, le ministre des Finances canadien, M. Fielding, annonçait à la Chambre que les recettes effectuées au cours de l'année fiscale qui vient de finir le 31 mars 1909 ne s'élevaient pas à plus de 84 millions et demi de dollars au lieu de 96 millions de dollars pour l'année précédente. C'est une chute d'environ 12%. Il faut féliciter le gouvernement canadien d'avoir su, grâce à d'énergiques économies, maintenir l'équilibre budgétaire et conserver même un excédent de recettes d'un million et demi de dollars en face d'une si énorme diminution des rentrées. Celle-ci n'en montre pas moins l'intensité de la crise.

Aussi, le Gouvernement, poursuivant sa politique de compression des dépenses, propose-t-il de fixer le total de celles-ci pour 1909-1910, à 22 millions et demi de dollars au-dessous des évaluations primitives de 1908-1909. La réduction projetée dans les dépenses pour l'exercice qui vient et ainsi double de la réduction observée dans les recettes pour celui qui se terminait il y a un mois. D'aucuns estiment que c'est là un excès d'économie pour un pays neuf tel que le Canada, où tous les services publics doivent se développer d'année en année pour se conformer à l'expansion générale du milieu ambiant. Mais rien n'est plus nuisible à un pays neuf que la lourdeur des impôts et il nous paraît que le Gouvernement canadien a grand raison de vouloir l'éviter. Si les recettes se relèvent, comme il est permis de l'espérer, quelques crédits supplémentaires pourront, comme M. Fielding en admet l'éventualité, subvenir aux besoins les plus urgents. Sinon, on ajournera la satisfaction de ceux-ci. Il faudrait que les Etats, comme les particuliers, réglissent leurs dépenses sur leurs moyens. Le Canada est, à l'heure actuelle, l'un des rares, qui donnent cet excellent exemple.

Méli-Mélo

Souvenirs

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Musset, le *Gaulois*, de Paris, rappelait dernièrement l'épisode suivant de la vie du grand poète :

Trois amis se promenaient un jour, discutant entre eux de l'opportunité qu'il y aurait de faire un bon déjeuner. "Je voudrais faire un excellent déjeuner", disait l'un. "Moi, un bon déjeuner me suffirait", disait l'autre. Quant au troisième, il avait dit qu'un déjeuner quel qu'il fût, lui serait infiniment agréable.

Malheureusement, les fonds communs étaient très bas. Tout à coup, l'un des compagnons s'écria :

— J'ai une bonne idée, suivez-moi !

Il les mena tous les deux chez un éditeur de musique, à qui il s'adressa en ces termes :

— Monsieur, nous venons vous proposer de nous acheter une romance dont monsieur a fait les paroles, monsieur la musique, et que je vais vous chanter, parce que je suis le seul d'entre nous qui ait un peu de voix. — Chantez toujours, répondit l'éditeur. Nous verrons après.

Le jeune homme chanta et l'éditeur dut être satisfait, car il paya la romance quinze francs.

Les trois amis, radieux, coururent à un restaurant.

L'auteur des paroles s'appela Alfred de

Musset, le musicien Maupou et le chanteur Dupré. Quant à la romance, elle avait pour titre : l'*Andalouse*, et commençait ainsi :

Connaissez-vous dans Barcelone
Une Andalouse au sein bruni ?

Le Canada d'abord

"Le Canada ne combattrait pas pour l'Angleterre en cas de guerre". Ainsi parlait, la semaine dernière, l'hon. J.-W. Longley, juge suprême de la Nouvelle-Ecosse, qui était le principal invité et orateur de l'Intercolonial Club, à Roxbury.

Le juge Longley a dit aussi : "Dans un temps assez rapproché, l'Angleterre et le Canada seront connues simplement comme nations amies et rien de plus."

En ce qui concerne la construction par le Canada de navires de guerre : "Vu l'appui accordé à l'Angleterre pour augmenter sa flotte, permettez-moi de dire que si le Canada réunit la somme nécessaire pour construire des navires de guerre, ces navires ne seront destinés qu'à protéger le Canada, et ils seront dirigés par des Canadiens."

Le banquet à Sir Lomer Gouin

Les membres du Club de Réforme poursuivent activement l'organisation du grand banquet qu'ils offriront à Sir Lomer Gouin et à ses collègues, le 1er juin prochain.

Déjà l'on compte sur la présence de Sir Wilfrid Laurier et de quelques ministres fédéraux et des principaux chefs libéraux des différentes provinces du Dominion. Ce sera certainement l'une des plus belles manifestations libérales que l'on ait vues à Montréal.

Le nombre des billets est très limité ; ceux qui tiennent à être de cette mémorable fête feront bien de se procurer des billets de suite. Il y en a en vente aux bureaux du *Canada*.

M. Olivar Asselin est condamné

M. Olivar Asselin, qui a frappé à la figure l'hon. M. Taschereau, ministre des travaux publics, dans l'enceinte parlementaire de Québec, la semaine dernière, a été condamné à quinze jours de prison par l'honorable juge Chauveau.

L'acte de M. Asselin est d'autant plus répréhensible qu'en sa qualité de journaliste il avait pour se défendre et revendiquer son honneur, d'après lui compromis, cette même plume dont il se sert si souvent servi pour attaquer sans retenue de respectables compatriotes.

Sympathies

Nous présentons nos sincères condoléances à M. Achille Fortier, qui vient de perdre sa femme née Marie-Louise Lefebvre. Mme Fortier est morte de phthisie pulmonaire, à l'âge de 35 ans.

Le "Larousse mensuel"

A l'appui d'un intéressant article du Dr Bouquet sur les *Stations thermales*, le *Larousse Mensuel*, toujours si remarquablement documenté, donne dans son numéro d'avril le "tableau détaillé des principales villes d'eaux françaises et étrangères, avec indications des maladies qui y sont traitées, de l'altitude, du climat, etc. Il y aura là un ensemble de renseignements précieux à consulter quand viendra l'époque des villégiatures. A signaler dans le même numéro une importante étude de M. d'Ardenne de Tizac sur les *Prisons Anglaises*, un remarquable résumé de la politique de l'*Autriche-Hongrie* sous les derniers ministères, d'excellents articles sur l'*Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints*, le *Chemin de fer du Hadjaz*, le *Secrétariat*, le *Calendrier astronomique d'avril*, de nombreuses biographies, le compte rendu des élections et réceptions académiques, l'analyse des pièces nouvelles, des livres marquants en littérature, histoire, philosophie, etc. Le numéro, illustré de 60 gravures, compte 24 pages, c'est-à-dire 72 colonnes de texte substantiel, documenté et entièrement.

ment inédit, pour 15 cents. (Chez tous les libraires.)

Une originale édition du "Witness"

Nous accusons réception d'un exemplaire d'une édition du *Witness*, de Montréal, éditée exclusivement par des femmes.

Cette originale idée a été mise à exécution avec un brillant succès par le *Witness* que nous félicitons chaleureusement.

"Rectification du vocabulaire"

A son assemblée du 12 mai courant, le comité catholique du conseil de l'instruction publique a recommandé comme livre du maître l'ouvrage de notre collaborateur distingué, Henri Roclaud : la "Rectification du Vocabulaire", qui était soumis à son approbation.

Nous sommes heureux que le conseil de l'instruction publique ait reconnu les hauts mérites de l'ouvrage de M. Roclaud.

Nous engageons instamment les autorités qui dirigent nos collèges et nos collèges aussi bien que les commissions scolaires à mettre ce livre excellent, entre les mains de tous les professeurs, instituteurs et institutrices.

"Parlons français"

"Parlons français", solo et chœur, paroles de Jean Credo, musique de A. Lavallée-Smith ; "Mam'zel Pervenche", interprétée par Mme Lucile Augers ; "Aime-moi", interprétée par Mlle Paulie Fébronie ; "Stances à l'été", chanson ; tels sont les titres de quelques-uns des morceaux de musique que contient le dernier numéro du *Passé-Temps*. On y trouvera aussi la sixième des dix-huit leçons du cours de musique.

Le numéro 5 cts. Abonnement, un an : Canada, \$1.50, Etats-Unis, \$2.00. Abonnement d'été, 25 cts. pour 3 mois. Le *Passé-Temps*, 16 Craig-Est, Montréal.

Pensées

En regardant la nature, l'homme voit des réalités ; en regardant son intelligence, il voit des vérités.

LACORDAIRE

Oh ! que l'œil est la vraie beauté, beauté fidèle, que le temps est forcé de respecter ! Mais que dis-je ? il y ajoute. Les épreuves et les souffrances ont pu faner tout le reste. Mais au regard, c'est comme au cœur : on s'embellit d'avoir souffert.

MICHELET

Pour rire

A une réunion publique :
— Citoyens, nous inaugurons une ère nouvelle !
Une voix. — Pas d'air nouvelle ! *L'International*.

L'orateur (continuant son discours). — Citoyens, je bois à l'avenir qui ne peut manquer d'arriver... (bravos prolongés) et à l'abolition du passé qui ne reviendra jamais ! (Trépignements).

LETTRE D'UN PARISIEN

AUX LECTEURS DE L'AVENIR DU NORD

FEMMES FRANÇAISES, FEMMES ANGLAISES DU XVIIIÈME SIECLE

La salle du Jeu de Paume, au bord de la terrasse du Jardin des Tuileries, sur la rue de Rivoli, qui n'a jamais entendu aucun serment tant historique — c'est l'empereur Napoléon III qui la fit construire pour que le Prince impérial ait un endroit pour ses divertissements — aujourd'hui respirent de sourires et de fous rires.

C'est là que M. Armand Dayot, inspecteur général des Beaux-Arts, vient de faire revivre pour nous cent ans d'histoire — histoire de l'art et histoire des mœurs — en réunissant cent portraits de femmes des Ecoles anglaises et françaises du XVIIIème siècle.

"Quels seront les vainqueurs ?"
— Sera ce Hogarth, Reynolds, Gainsborough, Opie, Rowmey, Reaburn, Hoppner, Lawrence, etc., ou Largillière, Nattier, Drouais, Boucher, Perronneau, Grouze, Madame Vigée-Lebrun, David, Proudhon, etc..." écrivait M. Armand Dayot en annonçant son exposition.

Lesquels des cinquante portraits des maîtres anglais ou des cinquante portraits des maîtres français, méritent d'être placés au premier rang ?
"Vous nous avez préparé galamment une défaite", disait devant moi, l'autre vendredi, un des membres les plus en vue de la colonie anglaise de Paris à un des organisateurs de cette exposition. Et tout plein de cette pensée charmante de courtoisie, je m'en suis allé à travers les sourires.

Mais, que voulez-vous ? c'est surtout dans la salle affectée aux tableaux de l'Ecole française que notre curiosité s'éveille.

Nous nous y sentons en pays de connaissance, les peintres sont de chez nous comme en sont les femmes dont ils nous ont laissé l'effigie, comme en sont les mœurs et les événements dont, à la vue de ces portraits, le souvenir se lève en notre mémoire.

Que de fines intrigues, que d'incidents charmants et délicats ; que de surprises délicieuses

LA VOIE SACREE

M. Jean Aicard, le nouvel académicien, présente sous le titre de *La Voie sacrée*, un nouveau volume de vers. *La Voie sacrée*, dira le brillant poète dans la préface qui accompagnera son volume :

"La voie sacrée, c'est l'Italie la route aux tombeaux, aux souvenirs, aux chefs d'œuvre, l'avenue des siècles par où l'esprit de l'antiquité est arrivé à nous, le chemin des renaissances."

Ce volume consacrera la réputation déjà grande de M. Jean Aicard. Il sera plein de belles petites pièces détachées. Nous choisissons entre celles-ci une des plus gracieuses :

LA JEUNE MORTE DU MUSÉE DE POMPEÏ

Vers inédits

Pour fuir le dégoût de cendre
Qu'une nuit, d'un ciel tout en feu,
Les Pompéiens virent descendre
Comme à l'ordre d'un mauvais dieu.

Dans l'ombre déjà solitaire,
En cherchant le plus sûr chemin,
La vierge face contre terre,
Tomba, se voyant de la main.

— A seize ans, faut-il que je meure ?
— Oui ! et sans fin tu garderas
Cette pose d'enfant qui pleure
En cachant ses yeux dans ses bras.

"Je veux, moi, la force inconnue,
Devant qui Zeus courbe le front,
Te montrer un jour, demie-nue,
Aux siècles lointains — qui viendront.

"Moi qui disais toute matière
Dans le creuset noir du tombeau,
J'y garderai la forme enfante,
De ton corps toujours jeune et beau.

"Un jour on trouvera, figée
Dans l'ombre où je t'enverrais,
Ta noble forme pour changer,
Ton front pur, tes seins accomplis.

"Ta beauté que tu vois là, prompte,
Quand tu sortais du bûin joyeux,
Tu la laisseras voir sans honte,
Dans deux mille ans à tous les yeux.

Et telle une pâte que coule
Avec soin l'artiste tremblant,
La cendre lente fit un moule
Où fut pris le corps frêle et blanc.

Les siècles durcirent la cendre
Où, pendant six cent mille jours,
Dormit, fidèle à nous attendre,
Le corps aux grâces contours.

Et quand sortit du moule étrange
Ce corps aux contours séculaires,
— Immuable lorsque tout change,
La vierge avait toujours seize ans.

La forme de la jeune fille,
Après dix-neuf cents ans comptés,
Comme Vénus de la coquille
Jaillit belle entre les beautés.

Les noires poussées malignes
Qui pourhisaient sa mort,
En conservant ses pures lignes,
N'ont fait à son charme aucun tort.

Et, le cœur ivre d'eurythmie,
Le vieil univers enchanté
Caresse la jeune endormie
Dans un rêve d'éternité.

JEAN AICARD.

nous révélaient ces frais minois, ces sourires narquois.

Les portraits fins, précis et un peu secs, de Mme de Pompadour, de François Boucher ; le portrait de Marie-Louise, en robe de drap d'or, par Van Loo ; celui de Marie-Antoinette, en robe à grand panier de soie vert d'eau, par F.-H. Drouais ; le portrait de Mme Lavoisier, par Louis David ; les portraits de Mme Du Barry, par Mme Vigée-Lebrun et par Drouais ; le portrait de l'aitière Mme de Châteauneuf, par Nattier ; le portrait de Mme du Châtelet, qui fut la maîtresse de l'hôte de Ferney et sa collaboratrice dans les travaux de mathématiques, par Lepicé ; tous ces portraits ont pour nous un intérêt que nous ne pouvons retrouver dans les portraits des maîtres anglais dont les modèles ne sont pour nous que de belles inconnues.

Il semble que ces femmes qui brillèrent à la cour, à la ville, ou au spectacle nous soient amies, que nous les entendions et que leur âme n'ait pas de secrets pour nous.

La cérémonieuse mademoiselle Daclon était sans doute une grande tragédienne puisqu'un poète lui dédiait ces vers :

"De tous nos mouvements, es-tu donc la maîtresse ?
Tiens-tu notre cœur dans tes mains ?
Tu fais le désespoir, la haine, la tendresse,
Et je sens tout ce que tu fais."

La voici dans son triomphe, amoureuse délaissée, Ariane tant applaudie. Elle porte la robe de velours rouge, ornée de perles à la ceinture ; dans ses cheveux poudrés brille un peigne d'or que l'on pourrait prendre pour un diadème ; un joli costume pour une femme abandonnée dans une île déserte ! Tandis que dans le lointain on aperçoit le vaisseau qui s'enfuit, la tragédienne qui lui tourne désespérément le dos, lève vers le ciel un visage dénué d'expression et étend ses bras pour bien montrer qu'elle a la main fine et potelée. Au-dessus d'elle voltige un Amour qui, d'une main dépose sur sa tête une couronne d'étoiles et, de l'autre, passée dans une couronne de laurier, tient un sceptre auquel est enfilé un masque de théâtre.

Mais quelle est cette femme en robe d'apparat de soie blanche, qui tient dans sa main gauche une grenade entrouverte et pose sa main droite sur un cantaloup encore un peu vert entouré de fruits parmi lesquels on s'étonne de ne pas trouver une poire ? Serait-ce Mme de Parabère, la maîtresse du Régent ? ... Et là près d'elle, à droite, quel est cet homme en bonnet et robe de chambre rouges auquel l'Accusateur montre un masque de vieillard et semble tenir un discours sur la brièveté de la vie... serait-ce le Régent ? Le pieceau de Largillière a dû se faire comprendre et le Régent s'effrite... avec beaucoup d'autres... cette rose qui ne demandait qu'à être cueillie.

Mais voici le plus doux, le plus fin, le plus joyeusement peint des portraits: c'est celui de Mme Leloir, cette jeune femme qui tient un livre et qui sourit, avec sa robe bleue, ses broderies de soie blanche, son bouquet d'anémones jaunes au corsage, la tête encadrée d'une petite écharpe noire sous sa coiffe blanche, offre une simplicité délicieuse et spirituelle, et donne, d'une manière exquise, dans cette exposition, une note de bourgeoisie à la Chardin, sans que rien du reste y rappelle sa manière de peindre. Ma sympathie a été vraiment vers elle et ce fut par un adieu cordial que je l'ai abandonnée à sa lecture.

UNE Conférence de l'explorateur Sven Hedin à la Sorbonne

Pour "L'Avenir du Nord"

Ce fut l'une des plus belles fêtes auxquelles j'ai jamais assisté que la réception officielle faite à l'illustre explorateur suédois, M. Sven Hedin, par la Société de Géographie de Paris, à la Sorbonne. Ce fut une ovation, un triomphe pour le hardi explorateur que rien ne peut rebouter ni décourager lorsqu'il s'agit de faire de nouvelles découvertes pour la science; il est une des gloires de son pays natal. Que dis-je? une gloire pour le monde entier, car un homme tel que lui cesse d'être citoyen d'un seul pays: il appartient à l'humanité tout entière.

L'immense hémicycle de la Sorbonne était plein de tout ce que Paris compte d'hommes distingués dans le monde universitaire et scientifique, mais les dames du Tout-Paris mondain avaient tenu aussi à faire honneur au courage et à la persévérance de Sven Hedin. Aussi les gradins des premiers rangs avaient l'air de véritables parterres de fleurs avec les toilettes claires et les chapeaux à fleurs. Parmi les illustres personnalités, citons: le ministre de Suède et sa femme, le comte et la comtesse de Gyldenstolpe, le prince Roland Bonaparte, le vice-président de la Société de Géographie, des membres de l'Institut, des députés, des sénateurs, etc.

M. Sven Hedin, à son entrée dans la salle, est l'objet d'une chaleureuse ovation. Il est âgé de quarante-quatre ans, mais il ne porte pas son âge; il a le teint blanc et rosé des hommes du Nord, une fine moustache blonde, l'air presque efféminé, mais on voit dans ses yeux une mâle énergie et une indomptable volonté que rien ne peut vaincre. Il est en habit, la poitrine constellée de croix et de décorations dont tous les souverains d'Europe l'ont comblé.

Une des maîtresses de celui qui fit signer le traité de Paris, Mlle de Romans, voulut faire comprendre à son Royal Amant, par une claire allégorie, les espoirs dont elle se flattait. Drouais la peignit un genou en terre, coupant de ses ciseaux les ailes de l'Amour endormi. Mais Louis XV écoutait les suggestions de son téméraire bien plus que les leçons des allégories. Cinq ans durant il aimait Mlle de Romans; ce fut si éblouant que Mme de Pompadour se trouva menacée dans sa situation de maîtresse en titre; il l'aima assez pour reconnaître l'enfant qu'il eut d'elle, enfant qui fut déclaré à la paroisse de Notre-Dame de Chaillot sous le nom de Louis-Aimé, fils de Louis de Bourbon, mais il ne l'aima pas assez pour lui donner la succession de la Favorite, se contentant de lui assurer un train de maison enviable et, lors de son mariage avec le marquis de Cavauc, de lui accorder sa signature au contrat.

Fuyons ces procédés... bien régence et ces portraits d'une époque agitée de scandales d'amour et d'arçons-nous devant ce portrait, œuvre d'un inconnu, qui représente en ses vieux jours, tête droite portée au-dessus d'un long cou, sous une coiffe de dentelle surcuffée de moire, spirituelle toujours avec sa bouche de travers et les yeux fatigués, Jeanne d'Albret de Luyne, comtesse de Verruc, qui avait composé pour elle l'épithète suivante:

Ci-gît dans une paix profonde Cette dame de Volupté Qui, pour plus grande sûreté, Fit son paradis dans ce monde.

Et nous arrivons à Mme Vigée-Lebrun qui, plus naturelle que ces maîtres, n'eut besoin d'aucune allégorie pour figurer dans sa gloire de cantatrice la Dagazon, cette "jolie laide" u, suivant le mot de M. Jules Lemaitre sur une de nos comédiennes. Elle l'a tout simplement montrée dans son rôle de Nina écoutant l'Echo et comme chantant:

Echo, je t'ai lassé cent fois De mes regrets, de ma tristesse. Il revient. Peut-être sa voix Te demande aussi sa maîtresse. Paix. Il appelle... hélas! hélas! Le bien-aimé n'appelle pas.

La satisfaction peinte sur le visage chiffonné de la Dagazon contraste avec la douleur que sa voix exprime. Nous sommes à la comédie!

A. LÉO. LEYMARIE.

Trop de femmes souffrent en silence

Quand le sang est faible et en mauvais état la maladie est inévitable

Nombre de femmes souffrent en silence, faibles, malades et malheureuses. La langueur et le pâlisme des filles et des jeunes femmes, souffrant de maux de tête, d'étourdissements et d'évanouissements; les maladies nerveuses, les douleurs dorsales et le manque de force des épouses et des mères; les épreuves que subissent toutes les femmes à l'époque du retour de l'âge, sont ordinairement dus au sang aqueux et pauvre. Les Pilules Roses de Dr Williams pour personnes pâles ont plus contribué à procurer une bonne santé et des forces aux femmes que tout autre remède offert en vente. Ces pilules font réellement un sang nouveau, riche et rouge, qui pénètre dans toutes les parties du corps, nourrit les nerfs affaiblis, renforce chaque organe et rend les femmes et filles gaies et bien portantes. Mme A. Eagles, Dundas, Ont. dit: "J'écris cette lettre de reconnaissance pour vous faire connaître le grand bien que m'ont fait les Pilules Roses de Dr Williams. Je souffrais, depuis mon enfance, de faiblesse et d'évanouissement, je me soignais constamment sans succès. Il me semblait, en vieillissant, que mon mal s'aggravait. Mon sang semblait littéralement changé en eau. Quelquefois je perdais connaissance, deux fois par jour. Je souffrais d'indigestion. Je ne pouvais monter une escalier sans m'arrêter et le cœur me battait si fort que j'en étais suffoquée. Je devins si faible qu'on croyait que j'étais en consommation. J'en étais rendue là lorsque on attira mon attention sur les Pilules Roses de Dr Williams et je commençai à en prendre. Le premier bénéfice que j'en retirai fut que mon appétit devint meilleur. Je commençai à prendre des forces; les couleurs revinrent à ma figure; les évanouissements disparurent et graduellement je revins à une meilleure santé que jamais auparavant. Voilà ce que les Pilules Roses de Dr Williams ont fait pour moi, et la preuve qu'elles m'ont procuré un bien permanent c'est que ma guérison date de plusieurs années et que je suis restée forte et bien portante depuis."

Les Pilules Roses de Dr Williams sont un remède certain contre toutes les maladies causées par le sang impur et aqueux, telles que l'anémie, le rhumatisme, la névralgie, les maux de tête et de dos, l'indigestion, la danse de Saint-Guy, la paralysie, etc. Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 50 c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de la Dr Williams Medicine Co., Brookville, Ont.

Les ménages achètent le thé qui répond à tout besoin. Elles choisissent le "SALADA" parce qu'il est de qualité incomparable.

M. Léopold (Globoensky) est le représentant à Saint-Jérôme de plusieurs compagnies d'assurances sur la vie; contre le feu. M. Globoensky est aussi agent d'immobiliers. Bureau: 119 rue Labelle.

ment se consoler de n'avoir sa femme que quatre mois par an! En effet, nous voyons, d'après les photographies rapportées par M. Svet Hedin que les femmes tibétaines sont absolument hideuses. Puis il visite les caves souterraines où de pieux lamas passent leur vie entière dans les ténébreuses et en prière. Enfin, il quitte son grand ami le lama et se rend sur le bord du lac sacré de Manasarabar où d'innombrables pèlerins en font le tour, se traînant sur les genoux. M. Svet Hedin fait son pèlerinage à cheval et se baigne dans les eaux sacrées qui préservent de tous les maux. Puis, s'enfonçant de plus en plus dans la contrée et, après le froid et la neige, bravant maintenant les chaleurs torrides, il a la joie de découvrir les sources de l'Indus et du Brahmapoutra, ainsi qu'une chaîne de montagnes aussi grande et parallèle à l'Himalaya.

Après trente-neuf mois de cette vie d'aventures et de dangers, il se décide enfin à revenir en Europe, rapportant des documents précieux sur la géographie, la géologie et l'éthnographie ainsi qu'un grand nombre de photographies et de dessins, car l'explorateur est aussi un artiste de grand talent. Plus de cinq mille personnes réunies à la Sorbonne acclament M. Svet Hedin, le félicitent, puis il repart vers Berlin où l'attend le monde accueilli que celui déjà reçu à Londres et à Paris, puis il rentrera chez lui à Upsal où il rédigera en un livre ses notes et relations de voyage.

LILY BUTLER

L'IMMIGRATION

Discours de M. Calixte Ethier prononcé à la Chambre des communes (Suite)

En parlant de l'immigration qui nous vient de France, dit M. Ethier, je ne puis passer sous silence l'excellent travail de M. DeCoeli, notre agent d'immigration en Belgique. Le nombre d'immigrants français et belge qui sont venus en ce pays de 1897 à 1909, a été de 14,207. Que les honorables membres de l'opposition veuillent bien nous dire combien d'immigrants nous sont venus avant 1896 de France et de Belgique, comme résultat du travail de leurs propres agents d'immigration. Je ne crois pas que les rapports de l'immigration accusent rien de semblable. En tenant compte de l'immigration française dans les autres pays, exception faite des colonies françaises, nous en avons eu notre bonne part de 1897 à 1907. Il est aussi question dans les rapports, de l'immigration des îles Britanniques. Avant 1895, il y avait, il est vrai, quelques agents d'immigration en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, mais, depuis 1897, nous recueillons les fruits du travail de M. J. J. de Liverpool, de M. Obed Smith, à Londres, de M. Mitchell, à Birmingham, de M. Webster à Belfast, de M. Murray dans la Galles du Sud, et de M. O'Kelly, à Dublin.

Les rapports de ces messieurs pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1908, attestent la somme énorme du travail accompli par le ministère de l'intérieur en vue de promouvoir les intérêts du Canada et d'attirer sur nos bords une grande quantité d'immigrants recommandables. On a avancé qu'il y a eu des plaintes contre l'immigration que nous avons reçue de Belgique. Consultons les statistiques à ce sujet. Je crois que le Canada est fort bien représenté en Belgique dans la personne de M. DeCoeli, et je ne doute point que nous n'endossions les félicitations qui ont été adressées à ce monsieur par l'honorable député de Jacques-Cartier et par l'honorable député de l'Islet.

Nous agents en Belgique, en France et dans la Grande-Bretagne y font connaître le Canada comme il n'y avait jamais été connu auparavant. Dans tous les discours qu'ils ont prononcés dans le comté de Deux-Montagnes, mes adversaires ont accusé le gouvernement d'avoir attiré au Canada, principalement d'Angleterre, des immigrants peu recommandables et même des criminels. J'admets volontier que dans les premières années de ce régime, les règlements concernant l'immigration n'étaient pas aussi sévères qu'ils auraient dû l'être. La sagesse a élaboré graduellement des règlements propres à protéger les intérêts du pays; et c'est l'amélioration graduelle des règlements est continuée d'année en année jusqu'à ce jour où l'on soumet à la Chambre le présent projet de loi en discussion. Or, monsieur s'il est vrai que l'immigration est nécessaire pour développer les ressources naturelles et industrielles du Canada, et pour permettre à notre pays d'atteindre le rang élevé qu'il est appelé à occuper parmi les nations du monde, il ne l'est pas moins que l'on doit apporter certaines restrictions quant à la qualité de cette immigration.

En 1896, le gouvernement actuel continuant d'appliquer les règlements établis par le gouvernement conservateur, ne crut pas devoir assujettir l'immigration à des restrictions déjà nécessaires et qui ne tardèrent pas à devenir impérieuses. On exclut tout d'abord, les pauvres et les malades. Puis pour faire droit aux réclamations de la partie ouest du Canada, le gouvernement porta de \$50 à \$500 la taxe imposée sur les immigrants chinois. Plus tard les artisans canadiens se plaignirent de la concurrence qu'ils avaient à supporter, et le gouvernement fit adopter la loi relative au travail des subains.

J'ai cité les propres paroles de mon honorable ami de l'Islet déclarant que notre inspection médicale n'est inférieure sous aucun rapport au système des Etats-Unis; et comme nos amis de l'opposition aiment beaucoup à présenter le système suivi aux Etats-Unis comme bien supérieur à celui du Canada, la Chambre peut en tirer ses conclusions. Je ne crois pas pouvoir offrir une preuve plus forte du soin que prend le gouvernement à ce sujet qu'en citant les paroles de mon honorable ami de l'Islet auxquelles il donne encore plus de force le fait que ses amis s'accordent à priser bien haut le système d'inspection médicale des émigrants aux Etats-Unis.

Mon collègue de l'Islet a soumis plusieurs propositions concernant l'inspection médicale des passagers. Les unes sont excellentes et je n'y contredis pas; mais je ferai observer que la substance de ces propositions est contenue dans ce projet de loi. Le paragraphe 3e de l'article 33 impose une amende à toute compagnie de transport qui amène au Canada un émigrant de mauvais aloi.

Autrefois, nos adversaires comparaient les lois canadiennes aux lois américaines qui imposaient une amende de \$100 au capitaine d'un navire qui amenait aux Etats-Unis, un émigrant peu recommandable, malade, ou auquel l'entrée du pays était interdite. Le présent bill est

calqué sur la loi américaine et il impose une amende de \$500 pour chaque émigrant refusé ou autre personne dont l'entrée au Canada est interdite, qu'une compagnie de transport, ou toute personne qui, le sachant et le voulant, débarque ou aide à débarquer, ou tente de débarquer au Canada. Si nous rapprochons le 3e paragraphe de l'article 33 de l'article 3 du projet de loi, nous constatons que les immigrants refusés sont les personnes atteintes de maladies mentales ou affligées de défaut physiques, les criminels, les prostitués et les souteneurs, les proxénètes et les immigrants sous les auspices d'institutions de charité.

Les conseils de mon honorable ami peuvent être excellents, et le gouvernement, j'en suis sûr, en tiendra compte; mais on ne peut pas tout spécifier dans un bill comme celui-ci. Des dispositions qui s'appliqueraient à une catégorie d'immigrants pourraient ne pas s'appliquer aux immigrants d'autres pays, de sorte qu'il faut laisser une certaine latitude à ceux qui dirigent le service de l'immigration. Plusieurs de ces questions peuvent être réglées d'une manière plus satisfaisante par les règlements que ce département établit selon les circonstances et les besoins du moment.

On a accusé le gouvernement d'avoir permis l'importation de criminels venant d'Angleterre. Au cours de la dernière élection, on a représenté le Canada comme le refuge des malfaiteurs anglais, comme une sorte d'île aux Sables où l'on amenait les criminels d'Angleterre, au lieu de les enfermer dans les pénitenciers de leur pays. Afin de démontrer que ces assertions ne reposent sur aucun fondement et que le gouvernement a énergiquement et constamment tâché d'empêcher l'immigration de ces criminels, qu'on me permette de citer le rapport présenté par lord Strachan en 1907. Il raconte ce qu'il a fait pour exécuter les ordres qu'il avait reçus à ce sujet du gouvernement fédéral.

M. Ethier termine en faisant plusieurs intéressantes citations sur la question d'immigration.

Canada Province de Québec District de Terrebonne No. 149

Dans l'affaire de: THE CALUMET MINING & MILLING GRAPHITE CO., Calumet, En liquidation.

Vente judiciaire de: Moalin à Graphite, outillage, machineries, et lots miniers.

Conformément à la mise en liquidation de la compagnie ci-dessus et sous l'ordre de ladite Cour, accordé le dix-septième jour de mai courant, 1909, il sera offert en vente par encan public, mardi, le quinzième jour de juin prochain 1909, à 11 heures de l'avant-midi, sur les propriétés de ladite compagnie, à Calumet susdit, dans ledit canton de Grenville et ac-

croissement: le moulin à graphite et dépendances, machineries et accessoires, matériel, usines et lots à minerai appartenant à ladite compagnie.

- Les bâtisses se composent de: 1o. Une bâtisse en bois, à 4 étages, de 92 pieds par 61 pieds, étant le moulin à Graphite; 2o. Une bâtisse en bois, de 18 pieds par 20 pieds, contenant la chaudière à vapeur; 3o. Une bâtisse en bois, de 18 pieds par 14 pieds, servant de forge; 4o. Une bâtisse en bois de 36 pieds par 22 pieds, servant d'écurie; 5o. Une bâtisse en bois de 18 pieds par 12 pieds, contenant l'outillage; 6o. Un hangar en bois de 15 pieds par 12 pieds, situé à la carrière; 7o. Une bâtisse en béton, de 16 pieds par 16 pieds, pour les appareils électriques et transformateurs.

Le tout étant situé sur et compris dans le lot cadastral 16a du troisième rang et cette partie du lot cadastral 16a du second rang situés au nord de la voie de chemin de fer Pacifique, au lieu de les enfermer dans les pénitenciers de leur pays. Afin de démontrer que ces assertions ne reposent sur aucun fondement et que le gouvernement a énergiquement et constamment tâché d'empêcher l'immigration de ces criminels, qu'on me permette de citer le rapport présenté par lord Strachan en 1907. Il raconte ce qu'il a fait pour exécuter les ordres qu'il avait reçus à ce sujet du gouvernement fédéral.

Description de la machinerie, usines et fixures

Dans le moulin à graphite: Premier étage: Un concasseur, Kromo Machine Works; un compresseur d'air No 627, Allis-Chalmers-Bullock; Un broyeur cylindrique à cailloux de 5' de diamètre par dix de longueur. Un four à sécher en fer sur fournaise en briques avec trémie de chargement en fer, etc. Trois machines à cylindres pour broyer le graphite avec leurs appareils d'alimentation de minerai de construction de Krom Mashine Works. Une pompe à vapeur Cameron, No. 21399, format No. 5. Un séchoir complet Jeffrey avec ses accessoires. Un souffleur Buffalo No 3.

Second étage: Un concentrateur à secousses à grahite, conduits en spirale et pompes. Un classificateur tamisier. Un souffleur Buffalo No 1. Trois caves en bois à graphite, de 4' de diamètre par 3' de hauteur. Trois coffres en bois alimentant la chambre de distribution et les machines à cylindres. Appareil de chauffage.

Troisième étage: Trois concentrateurs à secousses étant les Nos. 20, 21 et 22 avec leurs pompes. Trois souffleurs Buffalo portant les Nos 2 et 3. Un souffleur suspendu No. 6. Trois classificateurs tamisiers. Un bassin à eau en bois à revêtement intérieur galvanisé de 11' par 4'. Trois coffres en bois alimentant les caves à laver Nos. 20, 21 et 22. Quatrième étage: Polissoirs alternatifs pour graphite. Classificateurs tamisiers, coffre en

bois doublé en zinc. Élévateurs à graphite, arbres de couche et autres accessoires des machines du moulin.

Bâtisse de la chaudière à vapeur: Une chaudière à vapeur fixe, de Léonard & Sons de 60' de diamètre par 14' de longueur complète.

Tunnel: Tuyaux à air comprimé, tuyaux d'équipement et rails, suivant inventaire. Forge: Stock d'outils et stock général de la compagnie, suivant inventaire.

Usine électrique:

- 1o. Un transformateur électrique No. 3150, Allis-Chalmers-Bullock. 2o. Un transformateur électrique No. 3185, des mêmes. 3o. Un transformateur électrique No. 7707, de Packard Electric Co. 4o. Une dynamo de Allis-Chalmers-Bullock (complète) pour éclairage. 5o. Un moteur électrique, des mêmes. 7o. Un moteur électrique No. 1395, de Allis-Chalmers-Bullock. 9o. Un moteur électrique No. 1184, des mêmes. 20o. Un moteur électrique No. 1166, des mêmes.

Toute la machinerie ci-dessus ayant ses accessoires suivant inventaire. Le moulin à graphite n'est pas en opération, mais il est en bon ordre de marche.

Les inventaires de toute la propriété en vente sont déposés au bureau du liquidateur, Chambre 625, édifice Coristine, entrée soit sur la rue Lemoine ou sur la rue St Nicolas, dans la cité de Montréal, et la propriété elle-même est à Calumet, canton et district de Grenville, province de Québec. Cinquante pour cent de prix d'achat devra être versé sur adjudication, et la balance dans les quinze jours qui suivront la vente, entre les mains dudit liquidateur; et sur tel paiement, l'acquéreur pourra prendre possession de la propriété.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du liquidateur ou à R. P. de Laronde, son conseiller légal.

Daté à Ste-Scholastique, le 18 mai 1909.

A. LAMARCHE, Liquidateur. Chambre 625, E.édifice Coristine, Montréal.

Province de Québec District de Terrebonne No. 631

Dans l'affaire de: COUR SUPERIEURE

Sophonie Pilon, de Saint-Jérôme, dit district, épouse de Régis Guénette, Demanderesse, — vs. — Régis Guénette, père, industriel, du même lieu. Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée contre son époux, le 22 mai 1909. CAMILLE DE MARTIGNY, Procureur de la demanderesse.

Quelle que soit la maladie, quelles qu'en soient la durée et la ténacité, les PILULES ROUGES ne faillissent jamais à la guérir.

La santé et le bonheur sont le partage des femmes qui prennent ce grand remède pour leurs souffrances.

"Je suis bien contente d'avoir employé les Pilules Rouges qui ont fait de moi une femme forte et bien portante. Il y avait deux mois que j'étais malade lorsque j'ai commencé à les prendre. Je ne m'étais pas bien rétablie après la naissance de mon cinquième enfant; j'étais restée faible avec des maux de tête, des étourdissements, des palpitations et une bien mauvaise digestion. J'ai eu confiance aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour enrayer tous ces désordres et j'ai obtenu, en quelques semaines, l'heureux succès que j'attendais. Je désire que mon nom et ma guérison soient connus afin que toutes les femmes ne doutent plus de l'efficacité des Pilules Rouges."

Madame ERNEST BEAUDOIN, Sainte-Julie Station, Qué.

"Il y a neuf ans, j'eus une maladie des poux et, à cause de cela, disait mon médecin, il me serait bien difficile d'éviter la consommation, malgré les meilleurs remèdes et tous les bons soins dont j'étais entourée. Pendant un an, rien ne fut négligé pour me ramener à la santé et les traitements restaient sans succès. J'allais de plus en plus mal, j'étais de plus en plus faible. Je souffrais aussi d'une constipation opiniâtre et de douleurs que l'on disait être une maladie des organes, laquelle nécessiterait probablement une opération. J'étais bien désespérée. Je n'espérais plus revenir à la santé, quand, un jour, j'eus la pensée d'essayer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Elles firent tant de bien à tant de personnes! Je commençai à en faire usage. Il m'en fallut naturellement plusieurs boîtes avant de constater du mieux, mais au bout de quelques mois, j'étais contente d'avoir eu l'heureuse idée d'employer ces pilules. Je revenais à la vie, mon courage renaissait avec mes forces. Après un an de traitement, je n'étais plus la même femme, j'étais sauvée, moi qui, on l'avait dit bien des fois, devais mourir de cette terrible maladie qui ne pardonne pas. J'étais aussi guérie de ma constipation et je n'avais plus à m'effrayer d'une opération future, car ma guérison était complète. Je la dois cette guérison aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, dont je ne saurais trop proclamer l'efficacité."

Madame HENRI FORTIN, 287 rue Logan, Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étourdissements, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser les périodes qu'on a moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que l'anémie. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par la maladie, soit par toute autre cause, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-



Mme Ernest Beaudoin, Ste-Julie Station, Qué.

Américaine, qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Quelques boîtes suffisent pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, et rétablir complètement votre organisme débilité, débilisé, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces pilules dites "pilules rouges" que des colporteurs et colportuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la maille, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Adressez-vous, par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiquent aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

REINS GUERIS OU ARGENT REMIS

Il n'y a pas de risque à encourir à acheter les Pilules de Genève. Elles sont vendues sur la garantie positive qu'elles guérissent toutes les affections des reins et de la vessie, le rhumatisme et la sciatalgie, les douleurs dorsales, etc. Si, après un avoir pris 6 boîtes, vous n'avez obtenu aucun résultat, vous serez remboursés de votre argent et vous serez remis. Ceci démontre combien nos sommes certains que les Pilules de Genève vous guériront. 50c la boîte; 6 pour \$2.50. Envoyez sur récépissé qu'il est de votre marchand de vous les faire venir.

Dept. QF—National Drug & Chem. Co. Limited, Toronto. 1077





TRIBUNE LIBRE

Monsieur Jules-Edouard Prévost L'AVENIR DU NORD

Monsieur J'ai lu avec le même plaisir que toutes les semaines le No du 7 mai de votre excellent journal et n'ai pas été surpris d'y trouver en première page, sous le titre "France et Canada" et sous la signature de M. d'Estimauville Clément, l'exposé d'un plan qui a été mis à exécution il y a déjà plusieurs mois, en prévision de la ratification du traité franco-canadien.

Bien que la publicité soit nécessaire, je compte encore plus sur la propagande et les démarches personnelles et c'est à quoi je m'occupe à cette heure. Quant au Guide Commercial Franco-Canadien, les matériaux en sont prêts; il paraîtra certainement aux alentours du 1er janvier 1910 et je suis heureux d'assurer à M. d'Estimauville Clément que notre table des matières ressemblera de très près à celle qu'il vous a communiquée à titre de projet.

JEAN FORT-ROUMENS.

Nouvelles de St. Jérôme

Voici le programme qu'exécuteront les enfants du Jardin de l'Enfance et de la Salle d'asile des SS. Grises, à la séance qui aura lieu dans la salle du marché, le mardi, 8 juin, à 8 h. du soir:

- ORCHESTRE JEROMIN Allocation de Bienvenue Grand chœur: Fête joyeuse. Hommage des petits: Chaine de reconnaissance Duo avec parlé: L'ŒIL-de-verre Leçon d'hist. sainte: 4e commandement ORCHESTRE JEROMIN Au bureau de poste: M. Bombe en l'air Scène enfantine: Le son du gongler Pièce comique: Monsieur Larigle Gymnastique par les petites Asiliennes Déception: La boîte. ORCHESTRE JEROMIN Folichonnerie: Le flagolet magique Marche aux drapeaux: Les petits Asiliens Dialogue: Le télégraphe Saynète: Les clés du paradis Chanson comique: Tonton Jean Monologue: Je ne veux pas être croquée Tableau vivant Remerciement: Com. de St. Stanislas Bonsoir: Chant final

Vendredi dernier sont partis pour une excursion de pêche au lac Nominique: le Dr Eugène Fournier, MM. J.-D. Guay, de Saint-Jérôme, S. Beaudoin et G. Lefèvre, de Montréal. L'épouse du Dr F.-P. Vanier, qui était gravement malade depuis quelques semaines, est maintenant en bonne voie de convalescence. Nous aurons, l'ami prochain, l'orture d'un second théâtre de vues animées dans notre ville. On est à l'installe dans l'ancien magasin Godmer, sur la rue Labelle. M. Michaud, comptable à la banque des Marchands, est en ce moment à Lachine où, pendant un mois, il remplacera le gérant de la succursale de cette localité. La pharmacie tenue par le Dr Berthiaume est de nouveau ouverte au public. Angle des rues Saint-Gorgas et Sainte-Julie.

L'attraction du jour. — Voir les beaux habits étalés chez J.-D. Fournelle. Sont certainement les plus modernes et se vendent rapidement. Voir aussi les habits de lère Communion à très bon marché. On trouve encore à ce magasin le plus bel assortiment de marchandises pour hommes et jeunes gens.

PERDU: Un trousseau de clefs a été perdu sur la rue Labelle, entre la demeure du Dr Vanier et celle du Dr Berthiaume. On est prié de le rapporter au bureau de L'AVENIR DU NORD.

Un incendie s'est déclaré dans le séchoir de la manufacture de portes et de châlisis de M. Léonidas Villeneuve, mardi soir. Le séchoir a été complètement détruit avec une grande quantité de bois. Le service des pompiers n'a pu être très effectif, la manufacture se trouvant à une distance considérable de la borne-fontaine la plus rapprochée.

Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, vue sur la rivière du Nord; 118 et 120, rue Labelle. Table excellente, chambres spacieuses; écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

A LOUER: Une maison située sur la rue Sainte-Julie, en face du Parc Labelle. S'adresser à M. J.-E. Prévost.

C'est avec plaisir que nous apprenons que sur la proposition de l'échevin Bertie le comité du parc Labelle demandera au conseil d'ordonner de planter et de fleurs notre joli parc. Tous les citoyens de Saint-Jérôme approuveront cette excellente idée, puisque le parc Labelle fait, à bon droit, les délices des étrangers qui nous visitent et l'orgueil de notre ville.

Dimanche prochain aura lieu en notre église paroissiale la première communion d'un grand nombre d'enfants. La cérémonie se fera à la messe de 7.30 hrs.

Tapisserie, tapisserie, tapisserie!!! Choix considérable, patrons nouveaux et des plus variés. Prix aussi bas que possible. Allez le constater sans retard à la librairie Prévost où vous trouverez aussi des stores de toutes sortes.

Vendredi dernier nous avons assisté à une intéressante expérience dont quatre superbes pigeons voyageurs ont fait les frais. M. Raoul Prévost avait apporté à Saint-Jérôme, jeudi soir, ces quatre pigeons appartenant à l'un de ses amis, M. Gaspard Archambault, de Montréal.

Il fut convenu que le lendemain les pigeons seraient mis en liberté à 11 h. de l'après-midi. Ce qui fut fait du centre du parc Labelle. MM. Archambault et Raoul Prévost les attendaient à Montréal à la demeure même de M. Archambault. Les intelligents pigeons retournèrent fidèlement à leur pigeonier, l'un trois quarts d'heure après son départ, deux autres prirent 1 1/2 h. à franchir les trente milles qui nous séparent de Montréal. Le quatrième réintégra son domicile chez son avant dernier propriétaire à Saint-Henri qui en avertit M. Archambault par téléphone.

On ne connaît pas assez chez nous la merveilleuse faculté de ces pigeons voyageurs et leur grande utilité. Sait-on qu'il existe un service régulier de poste par pigeons?

C'est dans la Nouvelle-Zélande que fonctionne, en permanence, cette poste nouvelle entre Auckland et l'île Great-Barrier, qui en est distante de soixante milles. Comme cette île est difficilement accessible, on a eu recours aux pigeons, et ces messagers ailés — autant que zélés — recomplissent leur service par tous les temps avec une régularité qui défie tous les paquebots et tous les railways. En soixante-quatre minutes, la distance de soixante milles est franchie.

Les dépêches, transcrites sur un papier pelure extrêmement léger, sont enroulées autour de la patte de l'oiseau. Quand le pigeon atteint sa destination, il pousse la trappe qui donne accès au pigeonier. Aussitôt, automatiquement, un timbre électrique résonne et un employé se présente qui recueille le pli apporté par le fidèle messager.

Mlle Knowles, est en promenade à Saint-Jérôme, à l'hôtel Bonenfant, pour un mois.

M. MacDonald, inspecteur de ponts du Grand-Nord, et M. McCormick inspecteur de la voie ferrée de la même compagnie étaient de passage à l'hôtel du Nord, hier et aujourd'hui.

Vous-les-mettez votre logement propre, et poser de nouvelles tapisseries à l'arrivée de la belle saison, allez à La Librairie Saint-Jérôme, près du marché et à côté des bureaux du notaire Parent, Saint-Jérôme, vous trouverez ce qu'il vous faut, car on vient de recevoir des tapisseries pour tous les goûts et de tous les prix, et à meilleur marché qu'ailleurs. On y fait le gros et le détail.

Les fidèles de notre paroisse qui ont demandé une chapelle à Shawbridge, l'ont obtenue.

La construction de cette chapelle sera commencée incessamment à Lesage près de Shawbridge.

Chaque dimanche un prêtre de notre cure ira dire la messe dans cette nouvelle chapelle où se rendront tous les paroissiens de cette partie éloignée de notre église.

M. Bonenfant, hôtelier, attire l'attention du public sur l'agrément qu'offre son établissement surtout durant la saison de l'été. Il remercie ceux qui jusqu'à ce jour lui ont donné leur encouragement et il espère qu'on voudra bien le lui continuer.

M. D. Breuil a quitté notre ville pour retourner sur sa terre de Sainte-Marie, où il passera l'été.

M. P. Massue, de Rawdon, était dans notre ville, mercredi soir.

La compagnie du C. P. R. est à faire construire un nouveau réservoir qui sera placé à une cinquantaine de pieds plus loin que le réservoir actuel. Ce dernier sera démolit et nous espérons que l'on allongera, le plus possible la plate-forme souvent insuffisante, surtout en été.

Nos voisins et amis de Shawbridge sont maintenant organisés en municipalité. Leur conseil vient d'être constitué et se compose ainsi:

Maire, M. John Kimpton Conseillers: MM. Jos. Cleary, Rob. Robertson, John Boyd, S. Alexander, Sam. Stephens, Oscar Dagenais. Secrétaire-trésorier, M. Girard.

La distribution solennelle des prix aux élèves qui ont fréquenté l'école du soir depuis novembre dernier, s'est faite dimanche soir dans la salle du marché. Cette séance était sous la présidence de M. S.-J.-B. Rolland, membre de la commission scolaire; M. le président des commissaires, R. Castonguay, étant absent à cause du deuil qui l'atteignit le jour même par la mort de sa mère. M. le curé était présent ainsi que MM. les vicaires et les deux représentants de notre comté à la Chambre des communes et à la Législature provinciale, MM. W.-B. Nantel et l'hon. Jean Prévost.

On remarqua aussi sur l'estrade, M. S.-G. Lavolette, maire, M. J.-C. de Martigny, commissaire, M. l'abbé Ouimet.

Une assistance nombreuse emplissait la salle et applaudit à la distribution des récompenses. M. le principal Primeau a d'abord donné un rapport détaillé du fonctionnement de l'école durant l'année et des résultats obtenus, le tout accompagné de remarques judicieuses et intéressantes.

Les professeurs, outre M. l'inspecteur Primeau, étaient MM. Alvarez Laplante, André Magnan et J.-B. Sigouin.

Le nombre des élèves inscrits en novembre était de 127. A la fermeture, en mars, le minimum de l'assistance était encore de 51, ce qui est un résultat superbe.

Voici la liste des prix: Prix donné par MM. Jean Prévost à M. Du-nois-Laroque; S.-J.-B. Rolland à W. Fortin; J.-C. de Martigny à Georges Charbonneau; C.-E. Laflamme à Henri Beauchamp; J.-D. Guay à Salvador Lebeau; Dr Vanier à Ovide Gareau; R. Castonguay à Zotique Pelletier; Jean Prévost à Lionel Leblanc; W.-B. Nantel à Oscar Miron; Rév. de la Durantaye à Henri Bertrand; Th. Rinfret à Ovide Vendette; Rév. de la Durantaye à Jos. Giroux; P. Simard à Alcime Bourdon; Jean Prévost à Emery Cadieux; S.-G. Lavolette à Jos. Paiement; W.-B. Nantel à Henri Leduc; J.-E. Prévost à Philippe Leduc; Dr Fournier à Elie Labelle; P.-F.-E. Petit à J. Forget; par les professeurs à Arthur Giroux; Léo. Globensky à J. A. Gendron; W. B. Nantel à Edras Raymond; W.-B. Nantel à H. Maccafé; Rév. Marsolais à W. Martin; J.-E. Parent à J.-B. Paquette; Jean Prévost à Edouard Drouin.

Des discours ont ensuite été prononcés par MM. S.-J.-B. Rolland, le Rév. M. le curé, W.-B. Nantel, Jean Prévost, l'abbé Ouimet et C. de Martigny. C'est le jour même que M. l'abbé Marsan, vicaire, quittera Saint-Jérôme pour quelques mois de repos. Comme nous l'avons déjà annoncé, M. l'abbé Marsan partira pour l'Europe, où il visitera une partie de la France et de l'Italie. Il assistera à Paris à l'ordination de son frère qui fait partie de la Congrégation des Pères Blancs d'Afrique. Nous souhaitons à M. l'abbé Marsan un heureux voyage.

M. Henri Giroux de Montréal autrefois de St-Jérôme, doit épouser Mlle Félicia Leclerc de Montréal, le 1er juin. Les nouveaux mariés partiront aussitôt pour un voyage à Ottawa.

ON DEMANDE: — Une bonne couturière. S'adresser à: Mme M. Desjardins 189 rue Labelle Saint-Jérôme.

L'épouse de M. Jos. Desjardins, de la côte Double, a donné le jour à deux jumeaux, un garçon et une fille, pesant à eux deux dix-huit livres.

M. P. LAPLANTE, Secrétaire du comté de Terrebonne.

NECROLOGIE

Plusieurs de nos familles les plus distinguées ont été atteintes dans leurs plus chères affections depuis quelques semaines.

Aujourd'hui, nous avons à annoncer avec regret la mort de l'une de nos plus anciennes concitoyennes, Mme Vve L.-N. Castonguay, mère de M. Rodrigue Castonguay, marchand et échevin du quartier Labelle, et sœur de M. J.-A. Théberge, régisseur.

Mme Castonguay était âgée de 74 ans et ne fut gravement malade que quelques jours. Elle était née à Chambly et appartenait à la famille Théberge favorablement connue dans notre province. M. l'abbé Théberge, ancien curé de Terrebonne, de Saint-Augustin et de Varennes, était son frère. Il y a quarante ans, elle arrivait à Saint-Jérôme mariée à M. L.-N. Castonguay, qui fut un de nos concitoyens les plus estimés et qui réussit à s'assurer une grande aisance, par un commerce honnête et intelligent.

Mme Castonguay laisse trois enfants: Maria, religieuse dans la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur, M. Rodrigue Castonguay et Mlle Charlotte qui demeure avec elle. Elle laisse aussi deux frères: M. J.-A. Théberge, de notre ville, et un autre qui fait partie de l'ordre des Chartreux, à Piétriach (Autriche), il y a environ 45 ans que ce dernier a quitté le Canada.

Madame Castonguay était une femme douée d'une grande énergie, d'un esprit très original, d'un bon sens vivace et inépuisable. Chrétienne convaincue, elle supporta avec courage les épreuves de la vie et conserva jusqu'à la dernière heure la sérénité d'âme de ceux qui regardent la mort sans crainte. Nous prions la famille Castonguay et Théberge d'agréer l'expression de notre vive sympathie.

Les obsèques ont eu lieu mercredi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Taupier, curé de Saint-Charles de Richelieu parent de Madame Castonguay. Le clergé se rendit à la demeure de la défunte. Les porteurs furent MM. William Scott, Edouard Marchand, J.-E. Parent, notaire, Octave Bélanger, Stanislas Deschambault et Frédéric Charbonneau. Suivaient le char funéraire: M. Rodrigue Castonguay, fils de la défunte; M. J.-A. Théberge, son frère; MM. C.-E. Laflamme, H. Labelle, de St-Jérôme et J.-E. Du-

rocher, de Montréal, ses beaux frères; ses autres parents MM. L. Robert, régisseur de Longueuil, Léonide Robert, avocat, A. Théberge, avocat, A. Bigonnes, Eugène Chevrier, Alb. Archambault, Chs.-Ed. Labelle, de Montréal, Alcide Labelle, de Saint-Jérôme, Z. Castonguay de Montebello, ainsi que toute les notabilités, une foule de citoyens et de dames de Saint-Jérôme.

A l'église, le chœur sous la direction de M. Petit, exécuta la messe des morts harmonisée. A l'offertoire M. Albert Théberge chanta un Pie Jesu Domino de Faure. M. Chs.-Ed. Marchand touchait l'orgue.

De superbes fleurs et de nombreuses messes ont été offertes par les parents de Mme Castonguay.

NAISSANCE

A Saint-Eustache, le 18 courant, M. Jacques Taillon, est devenu père d'un fils baptisé Joseph-Eugène-Fernand.

Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Taillon, de Saint-Jérôme, grands parents de l'enfant.

La fin de l'indigestion

Vous pourrez manger tout ce qui vous plaira sans crainte d'indigestion et de dyspepsie, ou de fermentation de nourriture dans l'estomac, si vous prenez de temps à autre de la Diapysin après avoir mangé.

Les mets que vous mangerez vous les goûterez bien, et quels qu'ils soient, vous les digérez bien. Aucune fermentation dans l'estomac, tournant en acide ou poison, en gaz d'estomac, qui causent l'oppression, des étourdissements, une sensation déprimante après les repas, de la nausée, une indigestion, (la sensation d'une masse de plomb dans l'estomac), de la biliosité, des brûlements de cœur, de la petite, douleurs d'estomac, d'intestins et autres symptômes.

Les maux de tête dus à la mauvaise digestion sont inconnus aux personnes qui emploient ce remède efficace. En réalité, la Diapysin fait tout le travail d'un estomac sain. Elle digère les aliments que l'estomac ne peut digérer. Chaque triange digérera toute la nourriture que vous pourrez prendre, et ne laissera rien à la fermentation.

Procurez-vous une grosse boîte de 50 c. de Diapysin de Pape, chez votre pharmacien, commencez à en prendre dès aujourd'hui, et vous constaterez dès demain que vous possédez un estomac fort, vous permettant de manger l'importe quoi et tout ce que vous désirez, sans crainte d'éprouver le même malaise. Toutes les impuretés de l'estomac, les gaz, les impuretés séjournant dans l'intestin disparaîtront comme par enchantement, sans le secours de laxatifs ou autres moyens.

CONDOLEANCES

Le comité central de l'Association Libérale du comté de Terrebonne prie M. Rodrigue Castonguay de bien vouloir accepter les sympathies de l'Association à l'occasion de la mort de sa mère, et il est décidé que copie de cette lettre soit adressée à M. Castonguay et à L'AVENIR DU NORD.

HENRI ROLLAND, Secrétaire de l'Association Libérale du comté de Terrebonne.

Extrait du livre des minutes de la cour Saint-Jérôme 204 de l'ordre des Forestiers Catholiques; assemblée régulière du 25 mai 1909

Le frère Simon Monette, appuyé par le frère Octave Gingras, propose l'ordre du jour suivant: Les membres ont appris avec chagrin la mort de la mère de leur dévoué trésorier, le frère Rodrigue Castonguay;

Les membres offrent leur sincère sympathie audit frère.

Une copie des présentes résolutions devra être transmise à M. Castonguay, ainsi qu'aux membres de sa famille et aux journaux.

Adopté. A. P. LAPLANTE, Secrétaire

A. LEBAU, Chef rang. Saint-Jérôme, 26 mai 1909.

Lever Brothers, Toronto, vous envoient gratuitement un morceau de leur fameux savon de toilette, si vous mentionnez ce papier.

STAYNERVILLE (Argenteuil) 25 Mai 1909

M. J. Guibault de Montréal était de passage chez son fils M. M. Guibault M.-D. la semaine dernière.

M. Mathias Legault fabricant de fromage à Saint-Philippe était de passage chez son père M. Jules Legault son père de Saint-Hermas, le jour de l'Ascension

M. l'inspecteur J. A. Cleroux est à faire la visite des écoles de notre municipalité de Chambly.

Dimanche dernier a eu lieu chez M. Albert Lamarche une joyeuse parti de croquet.

Les vainqueurs ont été M. Hector Lamarche et M. Mathias Legault du Club Laurier contre le club du Village Record 3 à 5.

Félicitations à ceux qui ont été battus. Y étaient présents M. et Mme T. Lamarche M. et Mme J. Laframboise M. Eloi Laframboise M. et Mme A. Mondoux de Saint-Benoît Melles Cécile et Anita Mondoux. Melles Bertho Lamarche et Jeanne Desjardins Mrs. G. H. Lamarche M. et Mme M. Legault.

MONTAGNARDE

Un livre pour les mères

Toute mère désire vivement obtenir des renseignements sur ce qui peut tenir les petits en bonne santé. La Dr Williams' Medicine Co. a publié un petit livre qui renferme un grand nombre d'informations utiles aux mères, sur le soin des bébés et des petits enfants. On enverra ce livre gratuitement à toute mère envoyant son nom et son adresse à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Pour faire de... Beaux Gâteaux et de la Bonne Pâtisserie La Fleur Préparée XXX DE BRODIE, est sans rival. Sur réception de 12 sacs vides ou plus, nous vous enverrons une très jolie prime... BRODIE & HARVEY, - 14 rue Bleury, MONTREAL, P.Q.

Advertisement for Chapleau safes and iron work. Includes text: CÉLÈBRES Coffres-Foris et Poèles EN ACIER TRÈNE-CINQ ans de succès. CHAPLEAU Direct de notre fabrique au client. Vendu avec garantie complète. La marque Chapleau veut dire: Perfection, Solidité, Économie, Sûreté. LYMBURNER LIMITED

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts, Comté de Terrebonne

Le village de Sainte-Agathe des Monts, comté de Terrebonne, demandant, par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de vote, aux termes de la section 118 du chapitre 52 du titre 4ème des Statuts Révisés de la province de Québec, pour décider si les électeurs municipaux de ladite municipalité adoptent ou non, en vertu et en exécution de ladite section, le règlement suivant que nous soumettons, par les présentes, à leur adoption, savoir:

Règlement No. 48A La vente des liquides enivrants et l'émission des licences en comté, que nous, par le présent règlement, prohibons dans les limites de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts, comté de Terrebonne, dans l'attente et en exécution de la section 118 du chapitre 52 du titre 4ème des Statuts Révisés de la province de Québec.

En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures, aux présentes, ce trentième jour du mois d'avril en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent neuf. (Signé) Rév. L.-A. Corbelle, Proc. curé, p. Rév. J.-H. Limoges, pte. vicar., c. O. St-Amand, L. E. Parent, p. Anaclede Martier, p. A. Desjardins, p. D. Meier, L. R. Labelle, H. Parent, c. O. Martier, p. E. Mandel, p. A. A. Lazon, p. J. Labelle, p. Jos. Beaulieu, p. T. Desjardins, p. C. Bruneau, p. C. Grenier, p. Jos. Lafleur, p. O. Larivière, p. Jos. Richard, p. M. Desjardins, p. O. Dufour, p. R. Perron, p. W. Cloutier, p. Jules Saint-Aubin, p. J.-Ed. Lanthier, p. E. Thibault, p. Geo. Elbrohn, L. D. Chénier, p. F. Meunier, p. F. Desrochers, p. E. Leroux, p. P.-H. Lefebvre, p. A. Savoy, p. Z. Légaré, p. M. Desjardins, p. M. Meunier, p. D. Robert, p. A. Leblond, p. J.-A. Clément, p. G.-E. Faller, p. A. Gourette, p. H. Gauthier, p. J.-F. Groulx, p. M. Drouin, p. O. Lortie, p. P. M. Lavolette, p. M. Salin-Aubin, p. H. Fortin, p. J. Cyr, p. Jos. Laporte, p. F. Maréchal, p. H. Fournier, p. A. Méthayer, p. C. Légaré, p. L. Charland, p. Ch. Grenier, p. P. Meunier, c. D. Groulx, p. D. Raymond, p. André Groulx, p. G. Côté, p. Jos. Fournier, boucher, p. Ed. Lanthier, p. J. Houdeau, p. Max Lanthier, p. P.-C. Robitaille, p. N. Saint-Aubin, p. Noël Forget, p. Ant. Béthir, p. Verd. Thibault, p. W. Groulx, p. M. Forget, p. Jos. Béthir, p. P. Diabète de Lapointe, p. O. Palermont, p. P. Cyr, p. G. Gaudin, p. Jos. Quirville, p. Ad. Saint-Aubin, p. Fred Cyr, p. L. Dufour, p. Jos. Lapointe, p. A. Taillefer, p. P. Groulx, p. M. Prudhomme, p. Procureur Municipal, p. Ant. Normand, p. Paul Fortin, p. J. Gauthier, p. F. Béthir, L. D. Héru, p. Not. Constantinien, p. Alp. Clément, p. J.-Ed. Paré, p. P. Monette, p. L. Berthoin, p. A. Vanier, p. P. Vanier, p. Étant tous des électeurs légaux qualifiés.

Je, Rodolphe Daze, M. D., secrétaire-trésorier de la mairie municipale du village de Sainte-Agathe des Monts, comté de Terrebonne, certifie par les présentes, la présente être une vraie copie de la requête des électeurs municipaux du village de Sainte-Agathe des Monts, demandant la tenue d'un poll, aux termes de la section 118 du chapitre 52 du titre 4ème des Statuts Révisés de la province de Québec, pour déterminer si, OUI ou NON, la vente des liquides enivrants et l'émission des licences seront prohibés dans le dit village de Sainte-Agathe des Monts; et que la présente est une vraie copie du règlement No. 48A proposé et mentionné dans ladite requête, demandant la tenue dudit poll de vote, qu'il a été dûment présentée et déposée à mon bureau le 30ème jour du mois d'avril 1909.

(Signé) RODOLPHE DAZE, Secrétaire-Trésorier de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts, Comté de Terrebonne.

Vraie copie RODOLPHE DAZE, secrétaire-trésorier.

Avril public est par les présentes donné que le SEPTIÈME jour du mois de juin prochain 1909, à dix heures de l'après-midi, en la salle du conseil municipal à PHOENIX-VILLE, dans le village de Sainte-Agathe des Monts, une assemblée des électeurs municipaux de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts, aura lieu pour la tenue d'un poll, pour décider si, OUI ou NON, ledit règlement No. 48A mentionné dans la présente requête est adopté par lesdits électeurs.

En foi de quoi, j'ai aux présentes apposé mon scellé au village de Sainte-Agathe des Monts, ce trentième jour du mois de mai 1909.

(Signé) RODOLPHE DAZE, Secrétaire-Trésorier de la municipalité du village de Sainte-Agathe des Monts, Comté de Terrebonne.

Vraie copie RODOLPHE DAZE, secrétaire-trésorier.

A VENDRE: Une occasion unique pour se procurer à bon marché un magnifique phonographe Pathé, avec un choix superbe de morceaux. S'adresser immédiatement à M. J.-E. Prévost, Saint-Jérôme.

Advertisement for Decary's capsules. Includes text: Capsules CRESOBENE Anticatharales et reconstituantes souveraines dans les affections Chroniques de la Courbe Tous Rebelles bronchites Chroniques Catarrhes Phisiques Engorgements Pulmonaires Toxiques Asthme Emphysème Influenza Laryngites et toutes affections des voies respiratoires Mode d'emploi De six à douze par jour. Dépôt Général Arthur Decary PHN Cans Denis et St Catherine Montréal et toutes bonnes Pharmacies Prix du flacon 50¢

Jos. Corbeil Agent d'assurances SAINT-JEROME, P. Q.

FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE. North British and Mercantile VIE: The Standard Life Assurance Company. Garantie Accident Plate Glass.

J.-E. Leduc Marchand-Tailleur

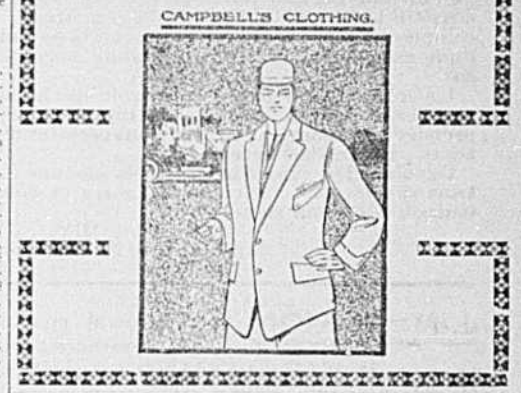
30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu SAINT-JEROME, P. Q. Stock considérable de TWEEDS Ouvrage fait avec soin et garanti.

MAGASIN DEPARTEMENTAL

R. Bastonguay Coin des rues Labelle et Sainte-Anne SAINT-JEROME

Offres incomparables de belles et bonnes marchandises à des prix d'occasion.

VEZ VOIR MES ETALAGES ET N'ACHETEZ QUE SI VOUS ÊTES CONVAINCU DE CE QUE J'AVANCE



L'un des plus beaux modèles de la saison. Patrons magnifiques et confection sans reproche. Je prends les commandes pour habillements sur mesure et je garantis l'ouvrage. VÊTEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants.



Assortiment de CHAUSSURES très complet, genres et couleurs à la mode. Plusieurs lignes vendues à sacrifice.



Département pour hommes le plus complet, le mieux assorti. Chapeaux, Corps, Giletons, Chemises, Cravates, Gants, Tweeds.



Tapis, Prêlarts, Pôles, Stores, Garnitures, etc. Départements pour Dames. Les plus récentes productions et tissus à robes, à costumes, noir et couleur. Blouses, Soirées, Gants, Garnitures, Collets, Mantoux. TRÈS SPÉCIAUX: Plusieurs lignes d'Étoffes à robes et de coupons de toutes sortes, à un quart du prix.

Le Dr. J.G.A. Gendreau

CHIRURGIEN-DENTISTE vient d'ouvrir un nouveau bureau au Numéro 117 de la RUE ST-DENIS COIN DE LA RUE DONCHESTER EST BELLE TELEPHONE 828 2116 MONTREAL HEURES DE BUREAU: TOUS LES JOURS DE 9 A. M. A 5 P. M.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants Ce sirop est reconnu comme le meilleur pour le toux, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. Demandez-le donc toujours. En vente partout. Dépôt: 1449 rue Saint-Laurent Montréal

Le Gaulois le plus grand journal français du matin. Rue Drouot, Paris, (France). Directeur, Arthur Meyer. Chaque mardi un supplément contenant des correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément illustré, illustré, gracieux pour ses abonnés. Abonnements: Union postale: 5 francs quotidiens, un an, \$11.50; Gaulois du Dimanche, seul, un an, \$3.00.

BAUME RHUMAL

Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT. Détruit les germes de la consommation lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement. Convient aux jeunes enfants comme aux adultes. EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS: 25c. LA BOUTEILLE.

Dr J.-A. SAINT-DENIS

Assistant suppléant à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, pour les MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES
Téléphone Bell : Est 829
Bureau privé : 133, rue Cherrier, Montréal



Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section (100 acres plus ou moins) de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans l'Alberta, ou dans la Saskatchewan. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'inscription par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.— Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours des trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : \$3.00 l'acre. Devoirs : devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead, y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption pourra prendre un homestead acheté dans certains districts. Prix : \$3.00 l'acre.

Devoirs : Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant \$300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society.—(A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

Banque d'Hochelega

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposition ; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

DIRECTEURS

MM. F.-X. St-Charles, président ; Robt. Bickerdike, vice-prés.; Hon. J.-D. Rolland ; J.-A. Vaillancourt ; A. Turcotte ; E.-H. Lemay ; J.-M. Wilson.

Capital autorisé . . . \$4,000,000
Capital payé . . . \$2,500,000
Fonds de Réserve . . . \$2,150,000

Banque d'Hochelega
SAINT-JEROME, P. Q.
M.-J.-A. GIROUX, Gérant

Buanderie Saint-Jerome

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité

Georges Lepage

SAINT-JEROME, P. Q.

POUR VOS CADEAUX

Venez voir le bel assortiment de Montres, Joints de mariage, Bagues, Boîtes de toilette, et de Bijouterie en général. Spécialité dans les réparations de tous genres.

J.-A. LEGAULT

Bijoutier et Opticien diplômé.

153, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

La BANQUE des MARCHANDS DU CANADA

Fondée en 1864, par charte du gouvernement fédéral

Capital versé . . . \$ 6,000,000
Fonds de réserve . . . 4,400,997
Total des dépôts . . . 41,327,872
Total de l'actif . . . 56,598,869

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 126 succursales réparties entre Québec et Victoria et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

Département d'Epargne

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALES

SAINT-JEROME SAINT-JOVITE

La succursale Saint-Jovite est ouverte les mardis et vendredis soirs et les mercredis et samedis toute la journée.

R.-G. Sare,
Gérant.

Le soin des yeux, particulièrement des yeux des enfants

Est si important qu'il est inutile d'insister sur sa nécessité. Une bonne vue est inappréciable.

Si vos yeux vous causent des ennuis. S'ils vous causent des maux de tête. Si vous êtes obligé, pour bien voir, de tenir votre ouvrage ou votre lecture à plus de seize pouces, N'ATTENDEZ PAS.

Consultez immédiatement un opticien. Les opticiens ambulants, charlatans et soi-disant spécialistes abiment plus les yeux que toutes les maladies connues.

Pour l'examen de la vue j'emploie les méthodes les plus nouvelles. Examen gratuit de la vue

W.-H. GARRETSEE,

1er Vice-Président de l'Association Canadienne des Opticiens LACHUTE, P. Q.

Manufacture de Portes et Chassis de Saint-Jérôme

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé, etc. Fabrication de BOITES de toutes sortes, telles que Boîtes à beurre et autres. Achat de bois de toutes espèces.

Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. On donnera des estimations pour n'importe quel ouvrage ou construction.

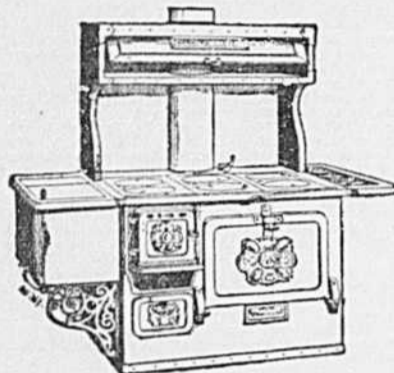
ANCIENNE MANUFACTURE CRAIG, SAINT-JEROME, P. Q.

Téléphone No. 61

S'adresser au bureau même, à la manufacture ou au No. 151, rue Labelle

S. G. LAVIOLETTE

Marcha de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc



Courroies pour moulins de toutes sortes Scies rcn des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancellor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette,

Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Traite émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,

Gérant

..Meunier & Rolland..

MANUFACTURIERS

Portes et Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé, Tournage Découpage, etc.

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maille, SAINT-JEROME

R. TURCOTTE

HORLOGER BIJOUTIER

36, rue Sainte-Anne, bloc Bruno Beaulieu

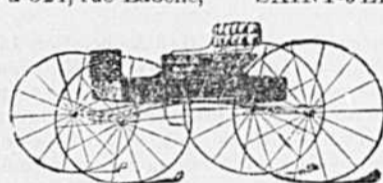
SAINT-JEROME

Magnifique choix de Montres, Horloges, Bijoux, Joints de mariage, Bagues, Chaines, etc

JOS. LECLAIR

Carrossier

320 à 324, rue Labelle, SAINT-JEROME



Voitures d'hiver et d'été. Commandes exécutées sans délai. Des forgerons pour toutes sortes de réparations aux machines agricoles, etc., pour ferrer les chevaux, etc., sont attachés à l'établissement.

La Vigaudine

est supérieure à l'eau de javelle ; elle n'a pas ses inconvénients pour blanchir le linge de toile ou de coton et enlever les taches de fruits, thé, etc., etc.

Demander la à votre Epicier.

G. VIGAUD, Manufacturier, 118 Ave. Mont-Royal, Montréal.

U. Lepage,

MARCHAND DE

MEUBLES

Constamment en magasin un très beau choix de Meubles, tels que :

Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche, Couchettes en fer, Sommiers, Meubles de fantaisie, etc.

Matelas, Oreillers et Lits de plume de la Alaska Feather & Down Co.

SPÉCIALITÉS Réparation de meubles de tous genres. Encadrement de gravures, etc.

LE TOUT A TRES BAS PRIX.

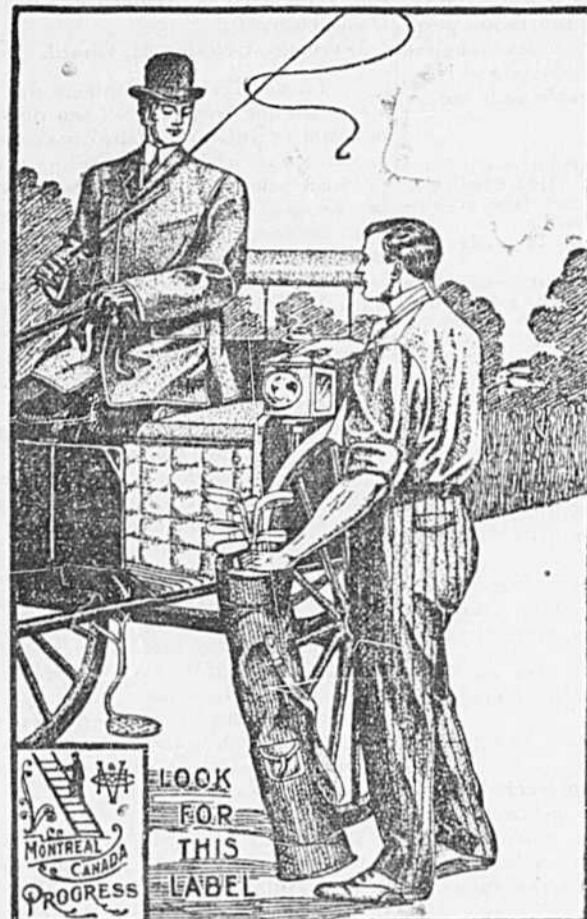
167, rue Saint-Georges

En face du Marché,

Saint-Jérôme



Les MODES du PRINTEMPS



Les vêtements PROGRESS BRAND sont étiquetés pour de grosses commandes. On exige \$2.00 de plus par habillement pour les commandes spéciales. C'est bien mieux ainsi que d'acheter au détail avec un semblant d'es-compte.

Les Vêtements PROGRESS BRAND vont à toutes les personnes qui ne sont pas diffères.

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont reconnus comme étant les meilleurs au Canada, et comme ils ne sont vendus que par les meilleurs marchands dans chaque ville, il n'y a pas à redouter une concurrence sérieuse.

Quand un client, habillé d'un Vêtement PROGRESS revient chez vous, vous êtes content de le voir parce que vous le savez satisfait ; il continuera d'acheter chez vous

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont connus d'un océan à l'autre. Vous n'avez qu'à dire que c'est un « Progress » et la vente est faite.

Les Vêtements PROGRESS BRAND satisfont vos clients qui vous amènent leurs amis.

A moins qu'un autre marchand n'ait obtenu le privilège exclusif de la vente de Vêtements PROGRESS BRAND dans votre ville.

H. Vineberg & Cie

Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand MONTREAL

Les Vêtements Progres Brand sont vendus à Saint-Jérôme chez J.-D. GUAY

P. SIMARD

SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

Epicerie, Grains, Fleur, Fruits

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

Vins et Liqueurs.

COGNAC

César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

WHISKY

Gooderham and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

LIQUEURS FINES

Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe

Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow Vin Claret : Barton & Guestier, Sauerne, etc.

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop. Offre tout le confort moderne aux voyageurs. Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix — Tél. Bell 74, ST-JEROME, P. Q.



HOTEL VICTORIA

J.-L. PATENAUDE, Prop. Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.

Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME
Dr F.-A. DAIGNAULT

MEDECIN VETERINAIRE
Tél. Bell 59
159-161, rue St-Georges SAINT-JEROME

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville. Grande véranda. Le mieux organisé pour banquets.

Tél. Bell 37, -- B. P. 41
Près de la gare. SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur propriétaire.